



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

# LE PATROCLIEN

## Bien vivre à St Parres



## BONNES FÊTES

### DANS LE RÉTRO p.6

Le CMJ à  
Colombey-les-Deux-Églises



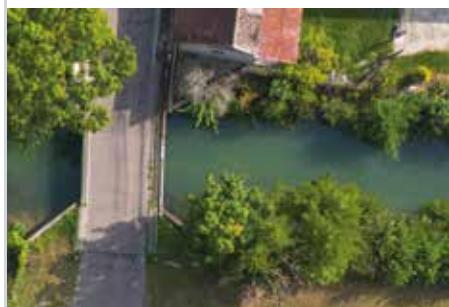
### DANS LE RÉTRO p.9

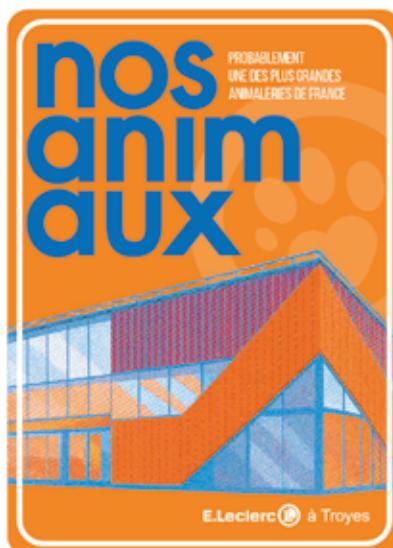
Le Téléthon 2025



### DOSSIER p.11

Histoire d'eau  
à Saint Parres aux Tertres





## Célébrons le vivant !

À Saint Parres aux Tertres, E.Leclerc ouvre les portes de son nouvel espace animalier. Un projet né de la passion, de la patience et du talent collectif des collaborateurs E.Leclerc Saint Parres aux Tertres, accompagnés de nombreuses entreprises et partenaires que nous remercions vivement.

Ce sont des architectes, des artisans, des jardiniers, mais aussi des décorateurs, des électriciens, des terrassiers, des menuisiers, des peintres, des sculpteurs,

signaléticiens...

Chacun a contribué à faire naître cet étonnant biotope de 1 800 m<sup>2</sup>, où 17 univers, 20 000 références et plus de 200 espèces cohabitent désormais.

Ce lieu a été conçu comme un véritable écosystème pédagogique et sensoriel. Les visiteurs peuvent y découvrir les habitats reconstitués de nombreuses espèces, observer le fonctionnement entre autres de l'aquaponie, mais aussi d'une fourmilière, et parcourir des sentiers où apparaissent les traces laissées par les animaux.

L'ensemble a été pensé pour favoriser la connaissance et le respect du vivant, dans un environnement fidèle aux rythmes de la nature.



Découvrez notre hôtel à insectes en Scannant ce QRCode

Flânez, découvrez, émerveillez-vous, apprenez... Nous avons déniché le meilleur des élevages français et proposons un florilège d'accessoires, de nourritures, d'équipements et de jouets pour se faire plaisir et faire plaisir à nos animaux. Au fur et à mesure des parcours, vous croiserez l'inspiration de créatifs qui marque un territoire, une énigme pour trouver à quel animal appartient cette trace et des conseils avisés de guides professionnels dans une ambiance qui rappelle notre campagne troyenne.

Pour ces raisons et bien d'autres à explorer «nos animaux à Troyes» est naturellement le meilleur choix.



**17** univers à découvrir dans cette animalerie qui ne ressemble à aucune autre, à la croisée du commerce, de la pédagogie, mais aussi de l'art.

**20000** références disponibles pour prendre soin et gâter vos animaux de compagnie.

**200** espèces différentes cohabitent dans cet espace où le bien-être des animaux et des soigneurs est LA priorité.

# BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



*Chères Patrocliennes  
et chers Patroliens,*

À l'heure où s'achève cette année 2025, je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, vous adresser mes voeux les plus sincères pour 2026.

Que cette nouvelle année apporte à chacune et à chacun d'entre vous santé, sérénité et réussite dans vos projets.

Côté travaux, ceux de **la rue du Sentier des Grèves** sont en cours d'achèvement. Ils permettront d'avoir bientôt un cadre plus sûr et plus agréable pour les riverains. Ceux de l'installation de **l'ombrière photovoltaïque sont en cours et viendront renforcer l'autonomie énergétique de nos équipements.**

Après les fêtes, Régine MERRAD, adjointe au maire, invite les anciens à **la fête de la Saint-Patrocle**, qui se tiendra courant janvier. C'est un rendez-vous attendu dans notre commune.

Nos élus **du conseil municipal des jeunes** ont, de leur côté, pu vivre en direct une leçon d'histoire à **Colombey-les-Deux-Églises**, sur les traces du Général de Gaulle : un moment citoyen et symbolique qui restera longtemps dans leurs esprits.

Je vous souhaite à toutes et à tous de **très belles fêtes de fin d'année**, entourés de vos proches, et une **année 2026 pleine d'énergie.**

Et surtout, prenez soin de vous !

**Jack HIRTZIG,**  
Maire

DANS LE RÉTRO

- Journées du patrimoine
- Le CMJ à Colombey-les-Deux-Églises
- Octobre rose
- Départ de François COLFORT
- Cérémonies des 11 novembre et 5 décembre
- Téléthon 2025
- Le père Noël dans les écoles
- Chorales de l'Avent

5

DOSSIER

- Histoire d'eau à Saint Parres aux Tertres

11

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseil municipal du 8 septembre
- Conseil municipal du 14 octobre

4

JEUNESSE

- Accueils de loisirs de Toussaint
- Séjour d'hiver à Lamoura
- Inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver 2026

16

ÉTAT CIVIL

39

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Registre des personnes vulnérables
- Collecte de sang
- Fête de la Saint-Patroc

20

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Astuce écolo
- Sapinade

22

CULTURE

- Week-end chantant
- Bibliothèque

24

AGENDA ET CALENDRIER

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

26

28

LE PATROCLien

Responsable de la publication :  
Arnaud POMARÈDE

Editeur :  
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :  
Nathalie DE PASCALE

Conception :  
SYSCOM' (03 25 75 79 92)  
6, rue Archimède  
10600 La Chapelle Saint Luc  
www.agence-syscom.com

Impression :  
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)  
10, avenue des Tirverts  
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :  
Service technique municipal

Bulletin imprimé sur du papier recyclé  
NAUTILIS



## TOUT SAINT PARRES DANS LA POCHE !

avec  INTRAMUROS

### Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite  
« Saint Parres aux Tertres »  
et découvrez les événements,  
les actualités, les services de la  
mairie, les lieux à visiter...

Recevez les infos importantes  
par notification.

Communiquez avec votre  
mairie (signalements,  
sondages, boîte à idées...)

Service municipal  
gratuit, sans inscription et  
sans publicité et disponible sur

# LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

## sous la pluie

Pour la cinquième année consécutive, Saint Parres aux Tertres a participé aux Journées européennes du patrimoine en proposant, le dimanche 21 septembre après-midi, des visites guidées ou commentées de l'église, de la nécropole, de la Tuilerie et du château.

Malheureusement, les conditions météo du jour n'ont pas poussé les passionnés du patrimoine à sortir et nous n'avons accueilli qu'une trentaine de personnes sur les trois premiers sites et environ quatre-vingt au château. C'est moitié moins que les années précédentes.

Merci aux bénévoles qui ont animé les différents pôles.

Ils ont permis une nouvelle fois de faire rayonner le patrimoine architectural patroclien en s'associant aux 103 animations proposées sur les 72 sites de l'agglomération troyenne.



**TAXI DE BREVIANDES**  
**TAXIS SAVINIENS**  
**TAXIS DE SAINT PARRES**

SARL GCG

transport de malades assis  
5 véhicules à votre service

06 16 964 965   06 64 51 48 74  
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine  
commune de Saint parres aux tertres  
commune de Bréviandes

Tél. 03 25 40 86 36

49, avenue Général de Gaulle  
10410 Saint Parres aux Tertres

**Coiffure Version L**

# LE CMJ À COLOMBÉY-LES-DEUX-ÉGLISES

**L**e mercredi 22 octobre, les conseillers municipaux jeunes, accompagnés du maire et d'élus, ont eu la chance de découvrir l'univers du général de Gaulle à travers les visites guidées du mémorial Charles de Gaulle et du domaine de la Boisserie, sa résidence personnelle.

Ces visites ont permis d'approfondir les connaissances acquises en cours d'histoire.

Le délicieux repas pris en commun au restaurant « *La Table du Général* » a contribué à reprendre des forces avant le dépôt, sous une pluie soutenue, d'une gerbe sur la tombe du grand homme.

**Une belle sortie pédagogique appréciée de tous.**



## > OCTOBRE ROSE

Le 26 octobre dernier, le CMJ de Saint Parres aux Tertres a organisé la cinquième édition d'Octobre rose. Malgré un temps menaçant, de nombreux randonneurs et randonneuses motivés ont répondu présents pour soutenir cette belle cause. Deux circuits de marche étaient proposés : **5 km et 10 km**. La matinée fut bien animée, avec **120 participants**. Les fonds collectés seront reversés à deux associations : **La Ligue contre le cancer** et **Le Combat d'Anne-So**.

Le CMJ remercie chaleureusement l'ensemble des participantes et participants, les deux associations partenaires ainsi que **Zoé Millerot Photographies**.  
**Rendez-vous l'année prochaine !**





# DÉPART DE FRANÇOIS COLFORT

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES ADJOINT

**F**rançois COLFORT a fait son entrée dans notre collectivité le 3 octobre 2000 en qualité de contractuel.

Titularisé au grade d'agent d'entretien le 1<sup>er</sup> avril 2001, il a gravi de nombreux échelons à force de travail pour devenir responsable des services techniques adjoint en 2018.

Son grand professionnalisme a toujours été reconnu par tous : une connaissance parfaite du terrain, une disponibilité permanente, y compris



le soir et le week-end, de grandes compétences et connaissances aussi bien sur le plan technique qu'administratif

qu'il a su développer, entretenir, approfondir et qui lui ont permis d'être, durant de nombreuses années, un véritable pilier des services techniques communaux.

François COLFORT est parti rejoindre, le 3 novembre 2025, l'Etablissement Public Territoire du Bassin Seine Grands Lacs, en qualité de chef d'équipe : il mérite amplement cette ascension et nous lui souhaitons tout le meilleur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

OUVERT  
7j/7

Boulanger de père en fils depuis 1941

**BOULANGERIE PLIQUE**

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes  
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410  
Saint Parres aux Tertres  
03.25.80.26.94

mail : [fournil.plique@orange.fr](mailto:fournil.plique@orange.fr)

Féminin - Masculin

**LIGNE C**  
Artisan Coiffeur

Centre Commercial E. Leclerc  
10410 SAINT PARRES AUX TERTRES

Tél. 03 25 80 91 62 - [www.coiffeur-ligne-c.fr](http://www.coiffeur-ligne-c.fr) - [ligne.c](https://www.facebook.com/ligne.c)

## > CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration du 107<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale.



## > CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

# TÉLÉTHON 2025

## ENCORE UN BEAU SUCCÈS POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

**D**u 5 au 7 décembre, les animations se sont succédées. Le vendredi, la foule des grands jours était présente pour la soirée spéciale Téléthon avec la troupe *Mes sons en scène* accompagnée des enfants des écoles. Le samedi, un très beau marché de Noël a été proposé

par l'EHPAD *Villa du Tertre*. Le dimanche, le sport était à l'honneur avec des tournois de foot et de tennis. Le concours de pointage (pétanque) initialement prévu a été annulé à cause de la pluie. Encore merci à tous les donateurs.

À l'année prochaine.



## › LE PÈRE NOËL EST REVENU...

Comme de coutume au mois de décembre, **le père Noël a garé son traîneau au groupe scolaire Jules Ferry.**

Accompagné de ses elfes, il a distribué, pour la plus grande joie des enfants, de nombreux cadeaux et friandises offerts par l'association des parents d'élèves et la municipalité.

Après avoir écouté avec grand plaisir des chants et des poésies, il a repris sa route vers d'autres aventures. Il a promis, si les enfants sont sages, de revenir l'année prochaine.



# Chorales DE L'AVENT

## POUR ATTENDRE NOËL EN MUSIQUE

**L**a 5<sup>ème</sup> édition des **Chorales de l'Avent** a permis aux Patrocliens et aux spectateurs venus de l'extérieur de se plonger dans une ambiance festive en attendant Noël. Le dimanche 30 novembre après-midi, les chants de **L'Aubade** ont résonné dans l'église. De l'autre côté de la rue se tenait le **marché de Noël organisé par le Comité des fêtes** : les mélomanes venus en nombre ont ainsi pu faire d'une pierre deux coups et découvrir

de magnifiques objets artisanaux et de savoureuses gourmandises avant ou après le concert.

Le vendredi 5 décembre, comme chaque année, **Mes sons en scène** a animé la soirée du **Téléthon**. Le même week-end, la salle Deterre Chevalier a accueilli la prestation des choristes de **Tout pour la chanson**. Enfin, le dimanche 14 décembre, **Coup d'choeur** a clos en beauté ce festival des Chorales de l'Avent.

Tout pour la Chanson



Coup d'choeur



Mes sons en scène



L'Aubade



# HISTOIRE D'EAU

« Qui, aujourd'hui, se souvient en exécutant ce geste banal d'ouvrir un robinet, qu'il y a moins de 80 ans les communes de Saint Parres aux Tertres et Villechétif n'avaient pas encore « l'eau courante » ? »

C'est en ces termes que Gilbert MULLER, un ancien président du Syndicat des eaux, préface un livret reprenant l'histoire de l'alimentation en eau de nos deux communes dont nous nous sommes inspirés pour rédiger cet article.

Cette eau si facilement accessible actuellement n'est pas venue toute seule dans nos habitations et nous pouvons remercier toutes ces personnes qui, dès les années 1930, ont œuvré à la mise en place d'un réseau de distribution fonctionnel d'eau potable.

Avant cette période, chacun devait aller chercher le précieux liquide au fond des puits, à des profondeurs de 10 à 21 mètres. Et, quelques fois, cette eau a manqué, comme en 1921 et 1937, années de sécheresse.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, avec le regroupement des populations en zone urbaine, **cette eau devient de plus en plus impropre à la consommation humaine**.

Les matières fécales la contaminent régulièrement, entraînant des mortalités chez les nourrissons et l'apparition de maladies comme la typhoïde, le choléra où la dysenterie qui s'ajoutent à la tuberculose qui continue de faire des ravages.

C'est à la fin des années 20 que les autorités, conscientes du retard et de la gravité du problème, prennent la mesure du mal et poussent à la **création de réseaux d'alimentation en eau potable**.

## SAINT PARRES FACE AU MANQUE D'EAU

En 1931, Saint Parres aux Tertres, en particulier « les hauts de la commune », est gravement touché par le manque d'eau. Cette situation critique amène le maire de l'époque, Henry CROISSANT, à contacter son homologue de Troyes pour lui demander l'autorisation de se raccorder au réseau troyen. Après délibération du conseil municipal, Troyes refuse, invoquant le fait qu'avec l'accroissement de la population à venir, le rendement en eau de leur installation

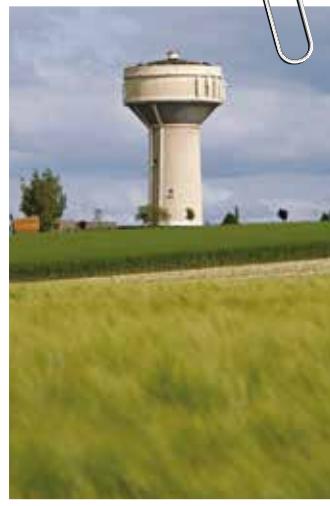
ne permettra pas d'alimenter plus de communes.

**Le conseil municipal de Saint Parres aux Tertres décide alors de se lancer seul dans ce projet** et commande une étude financée par l'État au service hydraulique des Ponts et Chaussées. Les ingénieurs qui se penchent sur ce dossier estiment qu'il faudra desservir près de 1400 habitants et que les besoins en eau pour les hommes, pour le bétail, les lavoirs publics, les écoles et le nettoyage des rues sont estimés à 235m<sup>3</sup>/jour, soit environ 168 litres/habitant/jour (149 litres d'eau potable par jour actuellement).

### CRÉATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Après une attente de 20 mois, les ingénieurs rendent leur verdict et décident d'abandonner le projet d'un puits de captage en bordure de seine car trop proche des dépôts d'ordures de Troyes. Ils **proposent une implantation sur la commune de Villechétif en créant un syndicat intercommunal.**

Cette initiative convient particulièrement à Léon CUISIN, maire de Villechétif, dont la commune ne fait pas partie des municipalités prioritaires pour l'adduction d'eau. **Le syndicat**



**est officiellement reconnu par arrêté le 2 mai 1935. Un puits de captage implanté au lieu-dit « Chemin du Noyer Henri » à Villechétif est réceptionné le 17 mars 1938** mais restera improductif pendant près de 12 ans, avec l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale.

**Les travaux ne reprennent qu'en 1950**, à l'initiative de Jules NERMICK, le nouveau président du syndicat. Profitant du marché des canalisations et autres robinetteries qu'il vient de passer, le syndicat décide de **construire à Saint Parres aux Tertres un réservoir de 500 m<sup>3</sup>** sur une tour de 10 mètres à l'emplacement où il se trouve encore actuellement. Et **ce n'est qu'à la fin de l'année 1951**

**que l'eau commence à couler dans les éviers et le réseau des bouches d'incendie.** Cette arrivée de l'eau courante n'est pas forcément appréciée de tous les habitants, notamment ceux qui détiennent sur leur propriété un puits avec une pompe (eau gratuite). Certains récalcitrants n'acceptent pas d'être raccordés au nouveau réseau d'eau potable et surtout d'en payer les factures.

**En 1981, avec l'accroissement des populations des deux communes, il faut renforcer l'alimentation en eau potable du secteur** et il est décidé de rechercher **un nouveau point de captage**. Après une étude géologique, l'implantation se fait au lieu-dit « Gué de la Moline » après 9 longues années de tractations avec le propriétaire de la parcelle choisie. Pour permettre à cette eau collectée de rejoindre le château d'eau de Saint Parres, **une station de reprise de 1000 m<sup>3</sup> est construite rue Pasteur à Baires** et nécessite la mise en place de 1200 mètres de canalisations souterraines, avec un passage aérien au niveau du Pont aux brebis.

Après 20 ans de bons et loyaux services, **le captage du « Noyer Henri » à Villechétif commence à donner des signes d'affaiblissement** pour fournir des volumes corrects en période d'étiage et, plus grave encore, pour desservir une eau de bonne qualité. En mai 1986, les résultats de l'analyse de l'eau sont mauvais. Le taux de nitrates, avec 72 mg/l, dépasse allègrement les normes de 13 mg/l préconisées et même le mixage avec l'eau provenant de Baires n'améliore pas les résultats. **La neutralisation**



**du puits est donc décidée par la DASS le 19 mai 2000.** Cette histoire d'eau n'a pas été un long fleuve tranquille et, si nous disposons maintenant d'une structure d'alimentation en eau fonctionnelle, c'est grâce à l'abnégation de nos anciens élus qui ont su prendre les bonnes décisions et qui se sont investis dans la mission qui leur a été confiée.

### DU SIAEP AU COPE

La gestion de l'eau s'est de plus en plus professionnalisée et **le SIAEP, syndicat autrefois local et indépendant, a vu son statut évoluer en se transformant en COPE (COnseil de la Politique de l'Eau) de Saint Parres aux Tertres - Villechétif** qui se trouve aujourd'hui sous la tutelle administrative, technique et financière du **Syndicat Départemental de Distribution de l'Eau de l'Aube (SDDEA)**, lequel a repris en charge la relation avec les abonnés et la maîtrise des travaux.

Constitué d'un conseil d'administration composé d'élus des conseils municipaux de **Saint Parres aux Tertres et Villechétif**, le COPE s'assure de l'équilibre financier, des projets d'aménagements, de la qualité de l'eau, du respect des réglementations et de la sécurité des ouvrages. En 2024, il gère le réseau pour **2050 abonnés, représentant 4218 habitants**.

Les installations de distribution d'eau précédemment citées partent du puits de captage situé près de Saint-Julien-les-Villas. Cette eau est envoyée et stockée sur la « bâche de reprise de Baires ». C'est là qu'elle est traitée et rendue potable (1000 m<sup>3</sup>). Une partie de cette eau alimente le bas de Saint Parres et la zone commerciale et l'autre partie est propulsée par 4 pompes vers le réservoir sur tour près du cimetière. Ce château d'eau (500 m<sup>3</sup>) est constitué de deux réservoirs qui reversent l'eau sur Villechétif / Belley et le secteur Nagère / Foicy par gravitation. **Les canalisations qui la distribuent représentent un linéaire de près de 46 km.** Elles ne sont reliées à aucun autre dispositif voisin, ce qui pose quelquefois problème quand on doit effectuer des travaux ou qu'il y a une grosse fuite. En moyenne, **par an, c'est 300 000 m<sup>3</sup> d'eau qui sont pompés directement dans la nappe phréatique** d'un bassin versant venant de Laubressel à Rouilly-Saint-Loup.

### UN RÉSEAU À SURVEILLER ET ENTREtenir

Cette eau est **régulièrement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé** qui fait effectuer

par un organisme privé des prélèvements arbitraires et aléatoires au cours de l'année. Elle communique tous les mois **les résultats des taux de pesticides, nitrates, bactériologiques ou de turbidité. Les résultats de ces contrôles sont toujours affichés à la mairie** et si un taux n'est pas conforme, des analyses complémentaires sont effectuées et des mesures correctives appliquées. Contrairement aux COPE du nord-ouest aubois, nous avons la chance d'avoir un **captage productif en eau sur le bassin de la Seine peu pollué**. Ce réseau d'eau potable nécessite une surveillance et un entretien régulier.



À ce titre, tous **les raccordements en fer ou en plomb ont été systématiquement remplacés** par des équipements moins nocifs pour la santé. De même, **une grande campagne de remplacement des compteurs** âgés par des compteurs connectés est en cours afin de simplifier le travail des agents qui doivent collecter des données.

**L'eau est un bien commun précieux, indispensable à la vie et à la santé. Il est primordial de la préserver. Les changements climatiques qui commencent à se faire sentir auront un impact certain sur le débit et la qualité de l'eau. Il est de notre responsabilité d'anticiper ces questions aujourd'hui pour le bénéfice des générations futures, comme ont su le faire nos prédecesseurs.**

## Extrait de la séance du conseil

# DU 8 SEPTEMBRE 2025

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### EMPRUNTS BANCAIRES POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU SENTIER DES GRÈVES

**DÉCIDE DE SOUSCRIRE** deux emprunts tels que décrits dans la délibération :

- Prêt principal d'un montant de 700.000€ sur 14 ans (taux fixe : 3.30%).
- Crédit relais d'un montant de 140.000€ sur 2 ans (taux fixe : 3.20%).

**DÉCIDE D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des contrats de prêts et de documentation contractuelle correspondante ainsi que les demandes de versements de fonds à intervenir avec le Crédit Mutuel.

#### MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES POUR 2025 - TARIF DE STOCKAGE TAXE ANDRA : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés de donner un avis favorable à la création d'un tarif unitaire de 3,3€/m<sup>3</sup> pour le calcul du produit du tarif de stockage du centre de stockage de l'Aube en 2026 et pour les années suivantes.

#### OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES POUR L'ANNÉE 2026

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'ACCORDER** la dérogation à la règle du repos dominical aux commerces situés sur le finage communal dans la limite maximum des 5 dimanches ci-après indiqués : les 29 novembre, 6 décembre, 13 décembre, 20 décembre et 27 décembre 2026.

- **DE SOLICITER** l'avis de TROYES CHAMPAGNE METROPOLE pour les commerces ayant demandé plus de 5 dimanches aux dates suivantes : les 11 janvier, 18 janvier, 28 juin, 05 juillet, 06 septembre, 15 novembre et 22 novembre 2026.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre avant le 31 décembre 2025 l'arrêté municipal permettant de fixer la liste des dimanches pendant lesquels les commerces de détail pourront déroger à la règle du repos dominical pour l'année 2026 :

- Pour les commerces dont l'avis est du ressort de la commune (5 dimanches).

- Pour les commerces dont l'avis est du ressort de TROYES CHAMPAGNE METROPOLE, après avis conforme de l'EPCI.

#### RÉNOVATION DE LA NICHE SCULPTÉE DE L'ÉGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une aide financière pour la réalisation des travaux d'entretien de la niche sculptée de l'Église auprès du Conseil Départemental de l'Aube.

- **DE DEMANDER** au Conseil Départemental de l'Aube l'autorisation de commencer les travaux avant sa décision d'attribution de subvention.

- **D'ADOPTER** le budget prévisionnel de l'opération, le plan prévisionnel de financement et le calendrier prévisionnel de l'opération joints en annexes de la délibération.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document administratif, juridique et financier se rapportant à ce dossier.

#### MISES À DISPOSITIONS DE SALLES COMMUNALES - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE DES CONFÉRENCES

**DÉCIDE**, à la majorité des membres présents ou représentés :

- **D'APPROUVER** la modification du règlement d'utilisation de la salle des Conférences.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions relatives aux mises à disposition des salles communales.



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances  
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle  
10410 St Parres aux Tertres  
Tél : 03.25.46.86.35  
Fax : 03.25.46.86.53

# Extrait de la séance du conseil

# DU 14 OCTOBRE 2025

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### CONVENTION AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AUBE

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'approuver le projet de convention avec la ligue de l'enseignement de l'Aube pour accompagner la collectivité dans l'animation et le fonctionnement de son Accueil Collectif de Mineurs pour la période du 21 octobre 2025 au 28 février 2026, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

### ACM HIVER 2026 - ORGANISATION D'UN SÉJOUR À LAMOURA (JURA)

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DE CONFIRMER** l'organisation du séjour proposé du 15 février au 20 février 2026 au « centre pep école des neiges » à Lamoura (Jura).

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat d'hébergement et à verser un acompte.

- **DE SE RÉSERVER** le droit d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants ...).

- **DE DIRE** qu'il déterminera, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, les modalités d'inscription, le règlement du séjour et la tarification.

### DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de désigner Monsieur Joël FRANÇOIS, conseiller municipal, Correspondant Incendie et Secours.

### CHORALES DE L'AVENT 2025 - TARIF D'ENTRÉE

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés d'autoriser Monsieur le Maire ou

son représentant à signer les contrats d'engagement avec les troupes sus désignées et de fixer les droits d'entrée pour les concerts comme suit :

- 5 € par personne et par spectacle.
- Gratuit pour les moins de 15 ans.

### AVENANT N°1 À LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES SUR « ACTES BUDGÉTAIRES » AU REPRÉSENTANT DE L'ETAT

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés de :

- **PROCÉDER** à la télétransmission des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité.

- **CONCLURE** un avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission avec Monsieur le Préfet de l'Aube, représentant l'Etat à cet effet.

- **CHOISIR** le dispositif ACTES et de conclure à cet effet un avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme SPL XDEMAT.

### CONVENTIONS DE SERVICE PARTAGÉ AVEC TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE POUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés d'approuver les conventions de service partagé portant sur la viabilité hivernale sur la commune de SAINT PARRES AUX TERTRES et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la communauté d'agglomération de TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE lesdites conventions.

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION ET D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DE CRÉER** à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025, deux emplois permanents à temps complet à raison de 35h hebdomadaires au grade d'Adjoint d'Animation et Adjoint Administratif.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence.

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges sociales sont inscrits au budget primitif à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS 2025/2026 EN CAS DE REMPLACEMENTS PONCTUELS DE CAE (CONTRAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI) :

**DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés de :

- **CRÉER** trois emplois non permanents selon l'article L.332-23.1<sup>e</sup> du CGFP « accroissement temporaire d'activité » relevant du grade d'Adjoint Technique pour remplacer les personnes en contrat de droit privé. Les contrats auront une durée hebdomadaire de travail entre 10 et 20h hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 en fonction des besoins et conclus dans la limite de la durée de l'absence de l'agent contractuel à remplacer.

- **FIXER** la rémunération des intéressés par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366 échelle C1, 1<sup>er</sup> échelon et la durée devra correspondre à l'arrêt de travail.

- **CHARGER** Monsieur le Maire de la signature des contrats et des avenants éventuels.

- **DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents contractuels sont ou seront inscrits aux budgets primitifs 2025 et 2026.

# ACCUEILS DE LOISIRS

## Toussaint 2025

### MATERNELLES

La première semaine des petits était placée sous le signe de « **l'automne de la peur** ». Les enfants ont fait des **activités manuelles** (pâte à sel, bougie d'Halloween, peinture d'automne, photophores), des **jeux sportifs** (citrouille balancing, traversée des pommes, poules/renard/vipères) et des **ateliers libres** (coloriages, pâte à modeler ...). La matinée du 22 octobre, ils se sont bien amusés à **Womba Parc**. La semaine s'est achevée par un **grand jeu nommé « La forêt magique »** dans lequel les enfants devaient réveiller les esprits de la forêt en retrouvant leurs pouvoirs.

La semaine suivante avait pour thème « **Halloween en émotions** ». **Activités manuelles** (main fantôme, arbre d'automne, masques de montres, paniers à bonbons et château maléfique), **sportives** (jeu « libère

les araignées », danse des petits monstres et relais sportif) et **culinaires** (crêpes d'Halloween) étaient au programme. Le 29 octobre après-midi, une sortie était organisée à **l'étang de Fouchy**. La matinée du vendredi 31 a été consacrée au **grand jeu « Le village d'Halloween »** et l'après-midi à la traditionnelle **boum (costumée)** de fin de centre.

### ÉLÉMENTAIRES

Les vacances ont débuté par des **activités manuelles** (arbre en papier mâché, fabrique ton hérisson, fabrique de fiole magique, attrape-rêve et création d'une chauve-souris) et **sportives** (course aux monstres, traversée de la forêt interdite, tournoi fantômes volants et zombie purge) **sur le thème de « l'automne de la peur »**. De quoi avoir des frissons !

Un groupe s'est rendu à **un ciné-débat** afin de visionner des courts-métrages présentés les années précédentes lors du **festival de cinéma pour enfants Charlie Chapelin** instauré par la commune de La Chapelle-Saint-Luc.

La sortie prévue à l'étang de Fouchy le 22 octobre après-midi n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison des conditions météorologiques.





Celle-ci a été remplacée par **une sortie à la patinoire ou au bowling, au choix des enfants**. La semaine s'est conclue, le vendredi, par **le grand jeu « Le manoir hanté »**.

Lors de la deuxième semaine, consacrée à « **Halloween en émotions** », les jeunes Patrocliens se sont vu proposer diverses **activités manuelles** (masques de monstres, argile d'Halloween, création de grimoires ensorcelés, découpage de citrouilles), **sportives** (capture de monstres, Knock-out city, chasse aux vampires, relais des émotions) **et culinaires** (réalisation de tartes à la citrouille).

Le 28 octobre, les enfants se sont rendus à la salle des Conférences pour assister au **spectacle « Jack » proposé par la bibliothèque**, interprété par la compagnie *Changer l'air*. Le jeudi 30 octobre après-midi, ils se sont défis autour de parties de **bowling** et de **laser game au Games Factory** de La Chapelle-Saint-Luc. Le vendredi fut consacré au **grand jeu « Escape game Halloween »** puis à **la boum**, dont les participants étaient **déguisés sur le thème d'Halloween**.

## ADOS

Les adolescents ont **décoré l'ancienne mairie**, qui les accueillait provisoirement durant ces vacances : leur **araignée géante** et les **cadavres accrochés au mur** ont terrifié les passants ! Toujours sur le thème d'Halloween, ils ont réalisé **des recettes effrayantes** : cervelle, doigts de sorcières, yeux ...

Les ados étant peu nombreux, 5 enfants scolarisés en CM2 sont venus se joindre au groupe lors d'**une sortie laser game au District** à Troyes. Les jeunes se sont également affrontés lors d'**un quiz box de culture générale au Games Factory**.

Cette semaine pleine de sensations s'est achevée par **un rallye photo** apprécié de tous. La semaine suivante a débuté par **un jeu intitulé « Horreur game »** ... un bon moyen de se faire peur ! Le mardi 28 octobre, les jeunes se sont défis dans le monde virtuel à l'**E-sports Virtual Arenas (EVA) de Saint-Julien-les-Villas**. De 18h à 22h, les volontaires ont participé à **une veillée à l'espace Pascale Paradis** afin de partager un repas, des jeux et un très bon moment.

Le lendemain, les adolescents ont eu pour mission de sauver leur animateur, Issam, lors d'**un escape game de l'horreur**.

Le 30 octobre, ils ont passé la journée à la **base de loisirs L'étang d'Aix-Villemaur-Pâlis**. Entre parties de **Bubble Foot** (les joueurs jouent au football en étant enfermés dans des bulles géantes) et de **Fun Archery** (les équipes se combattent au tir à l'arc avec des flèches munies d'embouts en mousse), les jeunes Patrocliens ne se sont pas ennuyés !

Le dernier vendredi des vacances, ils ont affronté leurs animateurs, Pierre et Issam, lors de **jeux « Anim VS Ados »** : les animateurs sont sortis vainqueurs !

# SÉJOUR À LAMOURA

*THE PLACE TO BE POUR UN HIVER GIVRÉ  
ET DES DESCENTES DE FOLIE !*

**La 9<sup>ème</sup> édition du séjour ski organisé par l'accueil de loisirs patroclien se prépare ... Cette fois-ci, les enfants partiront du côté du Jura sur une thématique « Full glisse » !**

**E**n février, Lamoura se transforme en un véritable décor de carte postale : forêts poudrées, pistes immaculées et air pur du Jura. Ici, la neige est au rendez-vous, prête à accueillir glisse, rires et sensations fortes !

Ce séjour se déroulera **du dimanche 15 au vendredi 20 février 2026** à l'école des neiges de Lamoura. **24 places sont ouvertes aux jeunes de 11 à 17 ans** de tout niveau de ski.

Cette année, les cours de ski sont de retour : 5 séances sont prévues du lundi au vendredi avec

l'École de Ski Française (ESF) sur le domaine skiable Les Rousses avec passage d'insigne. Des sorties seront également encadrées par les animateurs pour les skieurs plus à l'aise.

Pas le temps de s'ennuyer. Au programme : découverte du milieu montagnard, balades en raquettes, sessions luge et descente aux flambeaux pour les plus courageux !

**Les inscriptions sont à faire via le portail famille à partir du 8 décembre 2025** pour les familles patrocliniennes et **du 22 décembre 2025** pour les familles n'habitant pas la commune. **La date limite d'inscription est fixée au 9 janvier 2026.**

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.sympart.com](http://www.sympart.com), rubrique « Séjour ».**



# Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS HIVER 2026

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

## MODALITÉS D'ACCUEIL

### ENFANTS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

- **Lieu :** Espace Pascale Paradis.
- **Horaires :** du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

### ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

- **Lieu :** Espace Pascale Paradis.
- **Horaires :** du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

### JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS INCLUS :

- **Lieu :** Salle des Conférences.
- **Horaires :** de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront  
UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE  
Pour y accéder, rendez-vous sur le site :  
[www.sympart.com](http://www.sympart.com) (onglet « espace famille »)

- Les demandes par papier ou mail **ne seront pas acceptées** (sauf cas particuliers).
- Inscriptions en **journée complète**, avec ou sans cantine.
- Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées **par ordre d'arrivée**, en fonction des dates d'ouverture et du lieu d'habitation.
- **Pour tout renseignement :**  
[inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr](mailto:inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr)

## CALENDRIER

- **Début des inscriptions pour les enfants domiciliés dans la commune :** Lundi 12 janvier 2026
- **Début des inscriptions pour les enfants extérieurs à la commune :** Lundi 26 janvier 2026
- **Date limite pour les inscriptions, modifications et annulations :** Vendredi 6 février 2026



## > INSCRIPTIONS AU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY - ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Les inscriptions à la maternelle et à l'élémentaire, auront lieu les jeudi 15 et vendredi 16 janvier 2026, de 13h30 à 16h45, dans le bureau de la directrice au 3, rue Jules Ferry.

Sont concernés les enfants nés **en 2023** et ceux nés entre **le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2024**.

### Pièces à fournir pour l'inscription :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (facture EDF, contrat de bail...)
- Carnet de santé (les vaccinations doivent être à jour)
- 2 photos uniquement pour les enfants en maternelle

## > COLLECTE DE SANG 2026

Vous êtes attendus nombreux lors de la prochaine collecte de sang qui aura lieu salle Deterre Chevalier :

■ **Samedi 3 janvier 2026, de 13h à 17h**

**1 don du sang sauve 3 vies. Merci pour votre geste.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## > CADEAUX DE NOËL AUX AÎNÉS

La distribution des colis aux aînés a débuté le 6 décembre.



## FÊTE DE LA SAINT-PATROCLE

**A**fin de permettre aux aînés de se retrouver en toute convivialité, le maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, le samedi 17 janvier 2026 à la

salle Deterre Chevalier, de 15h à 19h. **Dégustation de galette des rois ou brioche, verre de l'amitié et animation musicale par l'orchestre de Yannick CHAMPION** seront au programme. Ceux qui le souhaitent pourront faire quelques pas de danse sur la



piste. Pour participer à cette après-midi festive, merci de bien vouloir **retourner le coupon-réponse dûment complété à la mairie de Saint Parres aux Tertres avant le vendredi 9 janvier 2026.**

**COUPON-REPONSE FÊTE DE LA SAINT-PATROCLE**  
(réservé uniquement aux Patrocliens à partir de 70 ans et à leurs conjoints)  
à retourner à la mairie avant le 9 janvier 2026 dernier délai

Monsieur : ..... Âge : .....

Madame : ..... Âge : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Signature :

## Inscription au

## REGISTRE DES PERSONNES

## VULNÉRABLES 2026



## PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

**C**onformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et de la famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande. **Ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables qui peuvent, en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale.**

Le maire doit recenser, à titre préventif et à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ; et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie ; et/ou qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement : **du plan Grand froid, du plan Canicule, du plan communal de sauvegarde.**

Si ces critères vous concernent ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, veuillez prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

## COUPON-REPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2026

*(à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)*

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

autorise la commune à m'inscrire  demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée<sup>(1)</sup>

sur le registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées) créé dans le cadre du plan national Grand Froid, du plan national Canicule et du plan communal de sauvegarde.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

.....

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

..... Date : .....

Signature : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Grand froid, le plan national Canicule et le plan communal de sauvegarde pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# L'ASTUCE ÉCOLO

## GRAND MÉNAGE D'HIVER : BRILLEZ SANS POLLUER !

Avant de décorer pour les fêtes (ou juste après !), le grand ménage d'hiver s'impose souvent. Mais entre les parfums de synthèse, les agents irritants et les bidons en plastique qui s'accumulent, la facture écologique (et financière) est souvent lourde.

Cette année, l'Astuce Écolo vous propose de faire rimer propreté avec simplicité. Découvrez les recettes miracles et 100% biodégradables de nos grands-mères pour une maison saine, prête à accueillir l'hiver.

### POURQUOI CHANGER SES HABITUDES ?

**L**a plupart des produits industriels contiennent des COV (Composés Organiques Volatils) qui polluent l'air de nos maisons, parfois plus que l'air extérieur ! En passant au naturel, on protège sa santé (moins d'allergies, moins d'irritations) et on réduit drastiquement nos déchets plastiques. Et la bonne nouvelle ? C'est incroyablement économique !

### La «Dream Team» du placard

Pas besoin de 15 produits différents. Quatre ingrédients de base, faciles à trouver (en supermarché, magasin bio ou droguerie), suffisent pour (presque) tout faire :

■ **Le vinaigre blanc** : Le roi des anti-calcaires ! Il désinfecte, détarre (bouilloire, robinets) et fait briller les vitres.

■ **Le bicarbonate de soude** : Cette poudre magique nettoie, récure sans rayer (parfait pour les plaques vitro), désodorise (frigo, poubelle) et aide à entretenir les canalisations.

■ **Le savon noir (liquide ou pâte)** : Un dégraissant puissant et naturel. Idéal pour les sols (carrelage,

linos...), le plan de travail et pour nettoyer le four ou la hotte.

■ **Le percarbonate de soude\*** : (optionnel mais redoutable) C'est le «super-blanchissant» pour le linge (torchons, nappes) ou pour raviver les joints de salle de bain. \*Attention, à manipuler avec des gants.

### 3 recettes «spécial fêtes» minute

**1. Le spray multi-usage (pour 1L)** : Dans un vaporisateur, mélangez 1 cuillère à soupe de savon noir, 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude et 1/4 de litre de vinaigre blanc. Complétez doucement avec 3/4 de litre d'eau chaude (attention, ça moussé !). Idéal pour nettoyer le plan de travail, la table, l'évier...

**2. La crème à récurer express** : Saupoudrez simplement du bicarbonate de soude au fond de votre évier ou sur une éponge humide. Frottez ... l'inox ou la céramique redeviennent étincelants !

**3. Nettoyant sols brillants** : 2 cuillères à soupe de savon noir liquide dans un seau de 5 litres d'eau bien chaude. C'est tout, et pas besoin de rincer !

Passer aux produits d'entretien maison, c'est bon pour la planète (moins de rejets chimiques dans nos eaux), bon pour le portefeuille et bon pour notre santé !

**L'astuce en plus** : Complétez votre démarche en remplaçant vos éponges jaunes et roses, qui sont des nids à bactéries et non recyclables, par des éponges lavables ou des brosses en bois durables !



# LA SAPINADE

## POUR UN NOËL ÉCOCITOYEN

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune collectera les sapins de Noël afin de les recycler. Vous pourrez les déposer du vendredi 26 décembre 2025 au dimanche 25 janvier 2026 dans les points suivants :

- Derrière la salle des Conférences (au niveau de l'église, dans l'espace vert).
- Derrière les points d'apport volontaire de la rue de la Cloche (en face de Jardiland).
- Face aux points d'apport volontaire de la rue Jean Jaurès (au niveau du champ).

- Rue Jean Jaurès, angle de la rue Pasteur (derrière les plots en plastique verts).
- Parking du stade, rue André Lavocat (au niveau des points d'apport volontaire).
- Rue Jules Pochinot (au niveau des points d'apport volontaire).
- Rue du Sentier des Grèves, dans l'espace vert.
- Mail Paul Gauguin, au niveau des points d'apport volontaire.
- Rue de la Nagère, angle de l'impasse des Bleuets (dans l'espace vert, près des panneaux d'affichage).



Les sapins seront broyés. Le broyat obtenu pourra être récupéré par les Patrociens pour pailler leur jardin à partir de fin janvier, en contactant la mairie pour prendre rendez-vous. Le restant sera utilisé dans les espaces verts de la commune.



**Coup d'choeur Troyes 35 ans**

**28 Février et 1er mars 2026**  
Salle Deterre-Chevalier  
Saint-Parres-aux-Tertres

**28<sup>e</sup> WEEK-END CHANTANT**  
+ atelier ados

**Pour ses 35 ans**  
**Coup d'choeur invite**

**J. P. NATAF & ALEX TOUCOURT**

Informations et réservations : 03 25 81 04 19

**Le Patroclien**

**Pour insérer votre publicité dans le Patroclien**  
Contactez-nous

**03 25 72 12 30**

**Troyes** **Aube** **CA** **BORALEX** **Environnement MENETRIER** **PROTECTION DES SENSIBLES ET DES DÉPENDANTS** **FOCUS**

# À LA BIBLIOTHÈQUE ...

## ACCUEILS DES CLASSES

Les élèves patrociens ont repris le chemin de la bibliothèque, accompagnés de leur enseignant, pour découvrir les lieux, écouter des histoires et emprunter des livres. Des moments bien agréables qui ponctuent leur vie d'écolier. Quand certains font **une visite une fois par mois**, d'autres profitent des **lectures en classes**. Barbara et Catherine, bibliothécaires professionnelle et bénévole, s'appliquent à préparer leurs animations pour faire découvrir, selon les thématiques, différents supports de lecture tels que des kamishibaïs ou des raconte-tapis. Cette année, **des créneaux ont été réservés aux enfants de maternelle du Centre départemental de l'enfance**.



## ATELIERS POUR ADULTES

La fin d'année a été ponctuée par 2 ateliers créatifs pour adultes. Claudette et Sabine, bénévoles, ont animé **un atelier de confection de roses en papier** et Evelyne accompagnée de Martine, bénévoles également, ont proposé

**un atelier de décos de Noël** tout en poésie. Les 17 participantes sont reparties avec leur réalisation, raves d'avoir profité d'un moment privilégié.

## STAGE MDA

La bibliothèque a accueilli, en octobre, une dizaine de bibliothécaires stagiaires, agents et bénévoles du département. **Françoise BOBE**, auteure de

livres et interprète de spectacles jeunesse, a animé cette **formation qui s'articulait autour de la lecture d'albums à haute voix**. La journée a été dense en apprentissages, mêlant théorie et pratique. Catherine et Claudette, bénévoles à Saint Parres, ont ainsi perfectionné leurs acquis.

## SPECTACLE JEUNESSE

Pendant les vacances d'octobre, la bibliothèque a accueilli la compagnie *Changer l'air* pour son spectacle « *Jack* ». 30 enfants du centre de loisirs élémentaire se sont joints au public venu nombreux pour applaudir



la performance de Léna, Myriame et Sébastien, respectivement comédienne, illustratrice et musicien. Ils ont fait vivre les contes en montrant les chaises sur lesquelles s'est assise Boucle d'Or, la cape du Petit Chaperon rouge, le miroir de Blanche Neige et les bottes du Chat Botté. L'histoire s'est achevée là où commence le conte de « Jack et le haricot magique ». Un vrai succès !

## ANIMATION DE NOËL

Pour fêter les vacances, Claudette et Catherine, bénévoles à la bibliothèque, ont invité les enfants à une séance de lecture. Accompagnées de Florence GARCIA, musicienne, elles ont partagé avec eux **plusieurs histoires et chansonnettes autour du thème de Noël** dans un décor tout en couleurs. Confortablement installé, le public a savouré cette matinée enchantée !



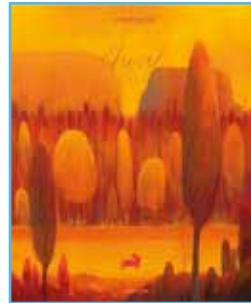
## > HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

## COUPS DE COEUR



**Roman jeunesse**  
**Cheval / Ronald CURCHOD / JA CURC C**



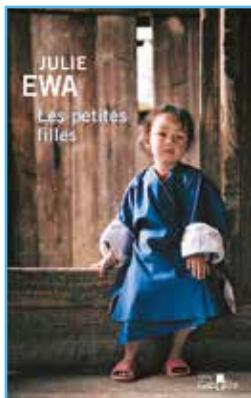
Laissez-vous emporter dans la promenade poétique, en pleine nature, d'un cheval et d'un enfant. Les illustrations sont de magnifiques images peintes à tempéra qui sont de vrais tableaux.  
*Catherine G.*

**Roman adulte**  
**Veiller sur elle/**  
**Jean-Baptiste ANDRÉA / R ANDR**



La dernière piéta de Michelangelo Vitaliani nous révèle ses secrets ! Une mise en scène superbe.  
*Martine H.*

**Roman policier adulte**  
**Les petites filles / Julie EWA / P EWA**



Histoire déchirante qui se passe dans une Chine corrompue où la vie d'une petite fille ne vaut que ce qu'elle peut rapporter.  
*Annie G.*

# AGENDA

## MANIFESTATIONS À VENIR

### CINÉMA PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION PIERRE CHAUSSIN

VENDREDI 9 JANVIER 2024

« *Le Sentier des absents* »  
court métrage d'Eugénie ZVONKINE (2024).

La réalisatrice sera présente aux 2 séances.

Enceinte de quatre mois, Eugénie Zvonkine perd sa deuxième fille, Marie, à cause d'une interruption médicale de grossesse. Ce traumatisme, appelé deuil périnatal, pousse Eugénie à entreprendre un voyage cinématographique. Elle filme trois autres mères, Juliette, Ikram et Kamilia qui ont également vécu la perte de leur bébé. Ensemble, elles transforment « le sentier des absents » en une quête pour exprimer la douleur silencieuse de perdre un enfant.



VENDREDI 6 FÉVRIER 2024

« *La Terre des hommes* »  
drame de Naël MARANDIN (2021)

Le réalisateur sera présent aux 2 séances.

Constance est fille d'agriculteur. Avec son fiancé, elle veut reprendre l'exploitation de son père et la sauver de la faillite. Pour cela, il faut s'agrandir, investir et s'imposer face aux grands exploitants qui se partagent la terre et le pouvoir. Battante, Constance obtient le soutien de l'un d'eux. Influent et charismatique, il tient leur avenir entre ses mains. Mais quand il impose son désir au milieu des négociations, Constance doit faire face à cette nouvelle violence.



### ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE (gratuites - sur réservation au 03 25 80 49 02)

VENDREDI 23 JANVIER

Lecture - spectacle "Animaux d'ici et d'ailleurs"

Dans le cadre des Nuits de la lecture, le Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé vous propose un voyage dans le règne animal. Passionnés, les lecteurs donneront vie à un véritable bestiaire littéraire mêlant poésie, humour et textes à plusieurs voix. Tout public dès 12 ans.



SAMEDI 7 FÉVRIER

Atelier créatif "Accroche-coeur"

Claudette, animatrice, vous apprendra à confectionner un coeur en papier avec une technique originale qu'elle a envie de partager avec vous. Vous pourrez repartir avec votre réalisation et offrir un joli cadeau !

Atelier pour adultes.  
À 19h30 à la bibliothèque.  
Nombre de places limité.

VENDREDI 27 MARS

"Petites histoires du soir"

Claudette et Catherine invitent les enfants à venir en pyjama pour voyager aux pays des rêves.



Tout public dès 4 ans.

À 18h30 à la bibliothèque.

# VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

## DÉCEMBRE

- **Samedi 20 décembre à 11h :**  
Histoires de Noël en musique à la bibliothèque
- **Dimanche 21 décembre à 15h :**  
spectacle pour enfants «La fée des bois et le pouvoir de l'imagination» de la compagnie de *l'Expression*, salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite

- **Mercredi 24 décembre à 18h30 :**  
Veillée et messe de la nuit de Noël à l'église

- **Jeudi 25 décembre à 10h30 :**  
Messe du jour de Noël à l'église

- **Vendredi 26 décembre :**  
Début de la collecte des sapins

## JANVIER

- **Samedi 3 janvier de 13h à 17h :**  
Collecte de sang à la salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 9 janvier**  
Date limite de retour des coupons d'inscription à la fête de la Saint-Patrocle
- **Dimanche 11 janvier**  
« C'est pas clerc » Théâtre par les Comédiens du Tertre Salle Deterre Chevalier
- **Lundi 12 janvier**  
Début des inscriptions pour les enfants domiciliés dans la commune aux accueils de loisirs d'hiver
- **Mardi 13 janvier**  
Ouverture des inscriptions au séjour de ski à Lamoura pour les enfants domiciliés dans la commune
- **Vendredi 16 janvier**  
Date limite pour le retrait à la mairie des colis offerts aux aînés.
- **Samedi 17 janvier, à 15h**  
Fête de la Saint-Patrocle, salle Deterre Chevalier (70 ans et +)
- **Vendredi 23 janvier à 19h**  
Lecture - spectacle "Animaux d'ici et d'ailleurs" à la salle des Conférences
- **Dimanche 25 janvier**  
Fin de la collecte des sapins

## FÉVRIER

- **Vendredi 6 février :**  
Date limite pour les inscriptions, modifications et annulations aux accueils de loisirs d'hiver
- **Samedi 7 février à 9h30 :**  
Atelier créatif "Accroche-coeur" à la bibliothèque
- **Dimanche 8 février à 12h :**  
Repas dansant sur le thème de l'Alsace organisé par le Comité des fêtes, salle Deterre Chevalier
- **Samedi 14 février :**  
Loto organisé par l'association Pour le Patrimoine de St Parres, en collaboration avec le Messager Troyen
- **Du lundi 16 au vendredi 20 février :**  
Séjour de ski à Lamoura (accueils de loisirs)
- **Du lundi 16 au vendredi 27 février :**  
Accueils de loisirs d'hiver
- **Samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars :**  
Week-end chantant du groupe vocal Coup d'Chœur, rassemblement organisé en partenariat avec la commune. Un concert avec J.P. NATAF un ancien des Innocents et Alex TOUCOURT est programmé le samedi soir.

## MARS

- **Jeudi 19 mars :**  
Commémoration du cessez-le-feu en Algérie
- **Vendredi 27 mars à 18h30 :**  
"Petites histoires du soir" à la bibliothèque



## Association pour

# LE PATRIMOINE

### VISITES GUIDÉES ET GRILLES COCHÉES : LE PATRIMOINE SORT LE GRAND JEU

À près la reprise de ses activités en septembre (visites commentées de l'église lors des Journées européennes du patrimoine le 21 septembre), l'*Association pour le patrimoine de Saint Parres aux Tertres* a débuté la saison par une journée passionnante à Romilly-sur-Seine. Ce sont 22 personnes qui, le 11 octobre, ont découvert l'art du vitrail et de la peinture sur verre de la talentueuse Anne VEYRIER DU MURAUD, et se sont plongées dans l'histoire des métiers du filage, du tissage et de la maille à l'Espace Vivant de la Bonneterie. Grâce à des guides connaisseurs et enthousiastes, elles ont également pu s'émerveiller devant les splendides vitraux de l'église Saint-Martin.

Ces quelques heures gaiement partagées autour de l'art et la lumière et de l'histoire bonnetière locale étaient comme les prémisses des fêtes de fin d'année. Il est d'usage de se souhaiter un joyeux Noël et une joyeuse Saint-Sylvestre. Ce sont les voeux que le CA de l'association fait très chaleureusement à tous ses adhérents, leurs familles et leurs amis.

Pour débuter l'année 2026, l'association organisera son **assemblée générale annuelle durant la matinée du samedi 24 janvier 2026**. Après présentation de son bilan et de ses projets, elle réunira ses adhérents et amis autour d'un repas convivial. La réunion est publique mais seuls les adhérents peuvent voter. N'hésitez pas à profiter de la campagne d'adhésion qui débutera ces prochains jours pour rejoindre l'association et lui apporter aide et soutien dans ses activités.

Sans vouloir déflorer le contenu de l'AG, sachez déjà qu'une **soirée loto est prévue le samedi 14 février 2026** pour collecter des fonds pour la restauration des vitraux et ornements de notre église. Comme l'an passé, elle est organisée avec l'association colombophile *Le Messager Troyen*. Ce type d'événement attirant de nombreuses personnes extérieures à notre commune, il est vivement recommandé de réserver vos places dès lecture de cet article.





# LES COMÉDIENS DU TERTRE

UNE REPRISE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSILIENCE ET DE L'ESPOIR

Présente depuis de nombreuses années dans la vie culturelle de Saint Parres aux Tertres, l'association *Les Comédiens du Tertre* s'apprête à retrouver la scène après une année particulièrement éprouvante. La troupe a en effet été marquée par la disparition d'un de ses comédiens, un événement qui a profondément touché l'ensemble du groupe. « Il a fallu du temps pour se relever, se réorganiser et retrouver l'élan nécessaire » explique **Lénaïc ROBARDET**, président de l'association et metteur en scène.

Malgré ce choc, l'équipe n'a jamais envisagé d'abandonner. Les répétitions ont repris, plus longues et plus prudentes que les années précédentes, afin de permettre à chacun de retrouver ses marques et de redonner vie au projet théâtral de la saison. Grâce à ce travail patient, la troupe dévoilera enfin sa nouvelle pièce, « **C'est pas clerc** », une comédie pleine de malentendus et de situations cocasses. Le public y suivra deux couples venus éclaircir le mystère d'un héritage, tandis qu'une notaire et sa nouvelle clerc tenteront tant bien que mal de faire face à une journée qui vire rapidement au chaos.



La première représentation aura lieu le **11 janvier 2026** à Saint Parres aux Tertres, date très attendue par les bénévoles comme par les spectateurs fidèles. L'association nourrit également l'espoir d'intégrer plusieurs nouveaux comédiens, ce qui permettrait de relancer pleinement la dynamique de la troupe.

Entre hommage, renouvellement et envie de partager à nouveau, *Les Comédiens du Tertre* abordent cette saison avec une détermination intacte et l'ambition de proposer, une fois encore, un théâtre vivant, accessible et chaleureux.

# PROTECTION CIVILE



## DISPOSITIFS PRÉVISONNELS DE SECOURS DE LA PROTECTION CIVILE DE L'AUBE

### La mobilisation de la Protection Civile de l'Aube

**L**a période estivale et les premiers jours de l'automne sont souvent synonymes d'événements festifs et culturels dans le département de l'Aube.

Pour assurer la sécurité des participants et répondre aux besoins d'urgence, la **Protection Civile de l'Aube** déploie des dispositifs prévisionnels de secours adaptés à chaque manifestation.

De juillet à septembre, plusieurs événements majeurs ont eu lieu, nécessitant une vigilance particulière et une organisation rigoureuse, comme par exemple :

- La Fête des Cultures
- Les fêtes agricoles et le **Tracteur Pulling** au Chêne
- Les cinémas en plein air
- La Route du Champagne
- Les motocross de Montgueux, de **Saint-Phal**, de Mailly-le-Camp et de Chavanges
- Le **motoball**
- La cérémonie de la Fête Nationale
- Les missions **SNCF**
- Les Foulées Roses
- La retraite aux flambeaux de **Saint Parres aux Tertres**, etc.



Au cours de cette période riche en événements, la **Protection Civile** de l'Aube a mis en place un dispositif de secours comprenant des postes de secours fixes et mobiles ainsi que des secouristes formés pour intervenir rapidement en cas de problème, et **a démontré son engagement** envers la sécurité des citoyens.

Grâce à une planification minutieuse des dispositifs, les équipes ont pu garantir un environnement sûr pour tous les participants, tout en restant en alerte face aux imprévus.

Ces efforts soulignent l'importance de la sécurité collective et le rôle crucial de **La Protection Civile** dans la vie des communautés locales. **La Protection Civile** est en veille opérationnelle départementale et locale toute l'année.

**Vous voulez que l'on vous aide alors, aidez-nous en vous engageant.**

### INFOS / CONTACT :

- [aube.protection-civile.org](http://aube.protection-civile.org)
- [www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)
- Facebook : [protectioncivile10](https://www.facebook.com/protectioncivile10)
- Antenne de **PROTECTION CIVILE** Saint Parres aux Tertres : 06 07 47 46 11
- **PROTECTION CIVILE 10** : 03 25 73 04 64  
du lundi au jeudi, aux heures de bureau.

Des formations de secourisme sont proposées tout au long de l'année.



# Ensemble et solidaires

# UNRPA

## LE « RENOUVEAU »

**D**epuis la **reprise du 29 août**, les activités n'ont pas manqué ! En plus des **après-midis jeux** accompagnées d'un goûter, l'association a organisé en octobre la dégustation d'une **succulente et copieuse choucroute** au restaurant de Montiéramey, puis l'**habituelle dictée** avec notre institutrice, Rose-Marie CHAUFFETON. La dictée portait sur **la fable de La Fontaine «Le Renard et la Cigogne»** ... pas si facile, mais quelle sympathique après-midi ! Enfin, un **après-midi loto** a été organisé pour les adhérents à la salle Deterre Chevalier. Beaucoup sont repartis chanceux, les bras bien chargés !

Octobre a aussi été marqué par la reprise des **déjeuners avec les élèves** du restaurant scolaire. Un moment de **partage intergénérationnel**, bénéfique pour les uns et les autres.

**Nos décos extérieures** ont aussi fait « peau neuve » et continuent d'agrémenter l'entrée de la commune sur le thème des fêtes de fin d'année.

Novembre a été marqué par l'arrivée du **Beaujolais nouveau**. Le **26 novembre**, les adhérents ont été conviés à la salle Deterre Chevalier pour la dégustation du cru 2025, accompagné de ses assiettes de charcuterie. L'année ne saurait se terminer sans fêter Noël. Pour tous les adhérents, le rendez-vous est fixé au **jeudi 18 décembre** pour profiter d'un



**buffet de desserts** et son **accompagnement champenois**, suivi d'un **après-midi festif** et de la distribution des **colis de Noël** par le père Noël. Cette fin d'année est aussi marquée par un grand tournant de l'association. Après mûre réflexion, **les administrateurs ont décidé de dissoudre la section UNRPA rattachée à la Fédération UNRPA PARIS en créant une nouvelle association** complètement indépendante financièrement. Rassurez-vous, l'association **Le Renouveau** va poursuivre l'objectif premier d'aider nos retraités à **rompre la solitude** en leur proposant des moments de convivialité tout au long de l'année. Elle vous donne rendez-vous **le mercredi 7 janvier 2026 pour la reprise des jeux, puis le 20 janvier pour son assemblée générale**, suivi d'un repas à Montiéramey.



# COMITÉ DES FÊTES

## RÉTROSPECTIVE ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

### > HALLOWEEN

**D**imanche 26 octobre, la salle Deterre Chevalier a accueilli la **4<sup>ème</sup> édition du spectacle d'Halloween organisée par le Comité des fêtes**. Un après-midi festif placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité ouvert à tous les habitants, petits et grands. Une vingtaine d'enfants a participé avec enthousiasme au spectacle de magie animé par le clown Bibi Schott, un show interactif mêlant magie, ventriloquie et chansons spécialement imaginées sur le thème d'Halloween. Les rires et les applaudissements ont rythmé cette représentation pleine de surprises et de bonne humeur.

Après le spectacle, les jeunes participants ont profité d'un délicieux goûter offert par le Comité des fêtes pour reprendre des forces, tandis qu'un stand sucré permettait également aux parents de se régaler. Au moment tant attendu du concours de «la plus méchante sorcière», le jury a eu fort à faire pour départager les participants. Finalement, tous les enfants ont été récompensés pour leur créativité et leur bonne humeur. Le maire, Jack HIRTZIG leur

a remis friandises et petits cadeaux sous les applaudissements du public.

Le Comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des participants et des bénévoles pour leur contribution à la réussite de cet événement.

### > THÉ DANSANT

Comme chaque année, le Comité des fêtes a organisé **son traditionnel après-midi dansant le dimanche 12 octobre 2025**. Une fois de plus, les participants ont répondu présents pour faire glisser leurs semelles sur la piste.



Du musette aux rythmes d'aujourd'hui, chacun a pu trouver son tempo pour partager un moment de danse et de convivialité. Aux commandes de l'ambiance, Philippe MAREY et sa talentueuse chanteuse Cécilia ont su faire vibrer la salle avec énergie et bonne humeur. L'atmosphère était à la fois dynamique et chaleureuse, portée par les sourires et les pas de danse. Le Comité des fêtes vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour **son prochain repas dansant le dimanche 8 février 2026**. Un nouveau moment festif à ne pas manquer.

## > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Le Comité des fêtes vous invite à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 30 janvier 2026 à partir de 17h30 dans la salle des Conférences.

Venez nombreux participer à ce moment d'information et d'échanges.

La réunion se conclura par le verre de l'amitié et une galette des rois.



## > REPAS DANSANT 2026

Le dimanche 8 février 2026, l'Alsace s'invite à la salle Deterre Chevalier. Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour son traditionnel repas dansant et vous propose une **choucroute gourmande**. L'animation musicale sera assurée par l'orchestre de Gérard MARCY et sa chanteuse Sabine.



## > CLUB DU NOUVEL ÂGE

Depuis début septembre, le club a repris ses activités avec son repas mensuel et ses après-midis jeux du mardi et jeudi à la Grange.

Lors du repas du mois d'octobre, Laurette DEBARGE a fêté son anniversaire et offert le verre de l'amitié à tous les adhérents présents.

**Si vous souhaitez rejoindre le Club du nouvel âge, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 21 janvier 2026 à 14 h 30 à la salle Deterre Chevalier.**



**T DUTERTRE**

20 rue du sentier des grèves  
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes

0638497847

[taxi.dutertre@orange.fr](mailto:taxi.dutertre@orange.fr)  
[www.taxidutertre.com](http://www.taxidutertre.com)

14, rue de la gare  
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

[contact@brm.fr](mailto:contact@brm.fr)

[www.brm.fr](http://www.brm.fr)



# ENSEMBLE PAROISSIAL

## de Saint Parres aux Tertres

BOURANTON - LAUBRESSEL - SAINT PARRES AUX TERTRES  
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

### ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

**C**'était fête le samedi 30 août pour la **messe de rentrée avec bénédiction des cartables**. Enfants, jeunes et adultes ont présenté leur cartable ou sacoche pour confier au Seigneur leur année scolaire ou professionnelle. La bénédiction a été célébrée par le père Antoine. Tous se sont retrouvés pour partager un verre autour d'une table « apéritive » bien garnie par les paroissiens(-nes). Depuis septembre, 4 équipes de **catéchisme** cheminent et font l'apprentissage de la vie chrétienne. Le 11 octobre, enfants, familles et catéchistes du diocèse ont fêté le jubilé 2025. Marche spirituelle depuis l'église St-Joseph jusqu'à la maison mère des sœurs Oblates, rue des Terrasses, avec une pause déjeuner dans le parc de Notre-Dame en l'Isle. Pour **l'éveil à la Foi** des enfants de 4 à 7 ans, il est toujours temps de s'inscrire auprès de Sr Anne Theresia. Les rencontres ont lieu à 18h le premier mardi de chaque mois à la maison paroissiale. Cette année, les rencontres relatives à la « **Spiritualité de St François de Sales** » se déroulent dans notre maison paroissiale. Entourées par leurs familles et les paroissiens, Clara et Jade ont célébré leur **première communion**. Avec d'autres jeunes, elles continuent à cheminer vers la **confirmation**. Depuis le 30 novembre, toute la communauté paroissiale est entrée dans le **temps de l'Avent** et se prépare à célébrer **Noël**.

### INFORMATIONS

#### ■ Veillée et nuit de Noël :

- Mercredi 24 décembre à 18h30 à Saint Parres.

#### ■ Jour de Noël :

- Jeudi 25 décembre à 10h30 à Saint Parres.

#### ■ Fête de saint Patrocle :

dimanche 25 janvier 2026 à Saint Parres aux Tertres avec les paroisses dont l'église est consacrée à saint Parre ; suivie d'un repas à la salle Deterre Chevalier.

- **Fêtes et dimanches** : messe à 10h30 en l'église de Saint Parres (chauffage).

- **Permanences d'accueil** : lundi 10h à 11h30 **et** jeudi 17h30 à 19h ou sur rendez-vous.

- **À la chapelle de la Tuilerie** : **messes** à 8h30

Messe de rentrée-Bénédiction des cartables



1<sup>ère</sup> communion des jeunes

lundi et mercredi - à 8h15 vendredi - **chaque dimanche** à 18h adoration suivie du chapelet. - **chaque premier lundi du mois** à 20h adoration assurée par les membres de l'EPP et confessions par le père Antoine.

■ **À la résidence Colisée-Villa du Tertre** : messe à 17h15 le dernier jeudi du mois.

### CONTACT :

#### ■ Maison paroissiale

**5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres**  
**03 51 53 50 51 / paroisse.stparres@gmail.com**

#### ■ Père Antoine de MOISMONT :

**06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com**

■ Père Bernard BAUSSAND : **07 85 44 36 61**

## > PATRO'CAPS

Un rendez-vous à Saint Parres aux Tertres très prisé par les placomusophiles.

Créé en mars 2021, le club de collectionneurs de capsules de champagne patroclien, *Patro'caps*, attire de plus en plus de passionnés à chacune de ses bourses semestrielles.

Pour la bourse d'automne du 13 septembre, toutes les réservations de tables, même tardives, ont pu être honorées. Leur nombre a augmenté de 25 % par rapport à la bourse de printemps de mars 2025. Certains collectionneurs ont très gentiment proposé de partager leur table avec des participants de la dernière heure.



### Une présentation du patrimoine troyen à travers ses capsules.

À nouveau, les deux capsules de champagne éditées pour sa bourse par le club *Patro'caps* représentent le patrimoine troyen. Ainsi, ce sont la **cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul** et l'**Hôtel de Vauluisant** qui vont voyager sur les plaques de muselets dans toute la France et la Belgique, pays d'où sont issus les 120 adhérents du club. Certains collectionneurs sont arrivés dès le vendredi soir à Troyes et sont allés découvrir les monuments ou œuvres mis en valeur sur les précédentes capsules de champagne *Patro'caps*. Ils sont allés déambuler **place de l'Hôtel de Ville** ou dans la **Ruelle des Chats**, puis sont allés s'asseoir à côté de **Lili, la Dame au Chapeau**, et se photographier devant le **Cœur de Troyes**.

D'autres sont allés voir la sépulture du célèbre **chien communal patroclien Gamin**, représenté sur une plaque de muselet du club les années précédentes et qui se trouve devant l'ancienne école Pierre Brossolette. Tous les collectionneurs sont partis très heureux des nombreux échanges qu'ils ont pu réaliser dès 7 h 30. Le bureau *Patro'caps* leur a donné rendez-vous pour fêter ses 5 ans le **week-end des 7 et 8 mars 2026** avec, semble-t-il, de nombreuses surprises en préparation.

En attendant, un rendez-vous mensuel d'échanges est proposé le troisième jeudi de chaque mois dans la salle des Conférences.

## AS DU TERTRE

### L'AS SE PORTE BIEN !

**L**e 22 novembre 2025 s'est tenue, à l'espace Paradis, la **52<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AS du Tertre**, association multi-sports composée des sections tennis et tennis de table.

Après le rapport moral du président H. THOMY et avant le rapport financier de la trésorière M.-C. PETIPAS, chaque responsable de section a fait le bilan de la saison 2024-2025 :

**Tennis de table** : Avec 30 licenciés, l'AST TT est engagée dans le championnat par équipes territorial, dans le championnat par équipes jeunes et dans quelques compétitions individuelles. Les entraînements permettent à chacun de progresser, et des événements conviviaux ont ponctué la saison : tournoi de Noël, journée féminine avec Isà COK, etc.

**Tennis** : Avec 136 licenciés, le bilan de la saison est riche : création d'une équipe de coachs juniors, tournois TMC, plateaux Galaxies, tournois d'hiver et d'été, animations diverses pour Halloween, Téléthon, Noël, etc. Sans oublier la compétition, avec de bons résultats à la clé, puisque 5 titres de champion ont été gagnés :

- En championnat par équipes jeunes, l'équipe 1 Filles 11/12 ans est Championne de l'Aube 1<sup>ère</sup> division.
- En championnat par équipe des +35 ans, l'équipe 1 Messieurs est Championne de l'Aube 1<sup>ère</sup> Division et l'équipe 2 Dames est Championne de l'Aube 2<sup>nde</sup> division.
- En championnats Individuels, Victorien BARRÉ est champion de l'Aube en catégorie +35.
- Hervé THOMY est le vainqueur des Championnats de Champagne en catégorie +50.

Ces bilans témoignent de la bonne santé de l'AS du Tertre, où chacun peut pratiquer son sport favori en toute convivialité, grâce à tous les bénévoles qui œuvrent pour, et au soutien de la commune de Saint Parres aux Tertres, du département de l'Aube et des comités départementaux.



# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE !

**L**es quatre cours des lundis et jeudis, animés par Olympe, Corinne et Carole, ont repris comme prévu, chacune étant en forme et pleine d'énergie à partager. Cette nouvelle saison accueille **97 adhérents** répartis entre la **gymnastique d'entretien**, le **pilates**, le **renforcement musculaire** et le **cardio**. Il est toujours temps d'intégrer les cours en milieu d'année si vous avez manqué la rentrée. Alors, **n'hésitez pas ! Rendez-vous à l'espace Pascale Paradis aux horaires des cours.**

**L'assemblée générale du 17 octobre** a permis de faire le bilan de la saison précédente, tant **administratif que financier**. **Élisabeth FRANÇOIS**, présidente de l'association, accompagnée par les membres de son bureau, a déploré le faible nombre de présents ce jour-là, alors que c'était l'occasion de se rencontrer et de partager le verre de l'amitié, à caractère exceptionnel puisqu'**Élisabeth fêtait ses 15 ans de présidence**. Elle a vivement remercié la mairie pour **la subvention octroyée**. Cette dernière a permis **l'achat d'un ordinateur** pour Anne-Marie JOURNET, secrétaire, qui en avait fortement besoin. **La saison 2024-2025 a connu un franc succès avec le cours de pilates**, augmentant ainsi **le nombre d'adhérents, s'élevant à 114, dont 39 nouveaux**. Quelques moments festifs ont animé l'année avec la tenue vestimentaire rose de rigueur en octobre, le pot à Noël et un repas en

juillet. Carole, animatrice et présidente du **Codep**, a profité d'avoir la parole pour remercier vivement les bénévoles de la **GV patroclienne** qui se mobilisent pour assurer le bon fonctionnement de l'association et des cours.

Les membres du bureau et les adhérents de l'association vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et espèrent vous voir ou vous revoir dès la reprise des cours **lundi 5 et jeudi 7 janvier prochains**.



# QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

## à Saint Parres

### DÉJÀ 8 ANS DE MOBILISATION AVEC ET POUR LES PATROCLIENS

**Q**uel plaisir de se retrouver après la pause estivale ! Le repas « partage » de rentrée du dimanche 14 septembre à La Tuilerie a permis aux adhérents de renforcer les liens qui les unissent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La qualité et la diversité des plats apportés par chacun ont particulièrement été appréciées.

Pour ce dernier numéro du *Patroclien* de 2025, le conseil d'administration de l'association souhaite adresser à tous les Patrociens ses voeux les plus sincères.

Que Noël soit un moment de paix et de sérénité. Que l'année nouvelle soit porteuse de bonne santé, de belles réussites dans les projets professionnels et personnels et de magnifiques occasions de partage entre les générations et de belles rencontres humaines.

En 2025, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, l'équipe bénévole du conseil d'administration a continué à se mobiliser pour la qualité de vie et le bien-être à Saint-Parres. Un point détaillé sur les actions conduites sera présenté lors de **l'assemblée générale annuelle le jeudi 29 janvier 2026 à 18 h 30 à la salle Deterre Chevalier**. Tous les Patrociens sont les bienvenus pour échanger sur les projets à venir et recueillir les avis et propositions de tous. Et comme l'association aime les bons moments partagés, l'assemblée se terminera par le pot de l'amitié !

Rentrée dans la bonne humeur et la convivialité le dimanche 14 septembre avec le repas partage à la Tuilerie



■ **Le conseil d'administration :** Président : Lucien SPILMANN ; Vice-présidente : Cécile PHILIPPON ; Trésorière : Marie-Laure MOREAU ; Secrétaire : Marc BRET ; Membres : Fatima DA SILVA, Danielle MEUNIER, Dominique SPILMANN, Nathalie TRENEL, Manuel DA SILVA, Robert DUCROS, Jean Michel FOURCAUDOT, Daniel MEUNIER, Jean Luc MIOLANE, André MORET, Olivier SOLEIL.

#### CONTACT :

- Lucien SPILMANN, président  
58 ter, rue Jean Jaurès à Saint Parres - tél : 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com

## > C.E.A.E.T.C. QI GONG TAI CHI CHUAN

Le Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan style Yang.

**Le Qi Gong**, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

**Le Tai Chi Chuan** est un art martial qui priviliege la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.



Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

#### HORAIRES DES COURS

à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

#### LUNDI

- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux

#### JEUDI

- 18h45-19h30 : Tai Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

#### INFOS - CONTACT :

- ceaetc10@gmail.com
- 06 12 91 91 25
- Site internet : [www.ceaetc.com](http://www.ceaetc.com)

# LOTO

**SAMEDI 14 FEVRIER 2026**  
**SAINT-PARRES-AUX-TERTRES**  
**SALLE DETERRE-CHEVALIER**

12 PARTIES



## NOMBREUX LOTS

électroménager, multimédia,  
équipements, déco...

(Types de lots éventuels - n'engage pas l'organisateur)

**BUVETTE ET PETITE  
RESTAURATION  
SUR PLACE**



Réservation obligatoire :

07.69.51.37.79

[patrimoine.saintparres10410@gmail.com](mailto:patrimoine.saintparres10410@gmail.com)



Ouverture des portes : 19h00

Début des parties : 20h00



Organisé par

I'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE SAINT-PARRES-AUX-TERTRES  
avec l'aide de l'association LE MESSAGER TROYEN



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCE

### ■ Malo, Joseph, Fernand SAÏB BENYUS

né le 2 septembre 2025 à Troyes

### ■ Marceau, Nathanaël BONTEMS

né le 11 septembre 2025 à Troyes

### ■ Jana SEBBANE

née le 9 octobre 2025 à Troyes



## DÉCÈS

### ■ René, Aimé, Robert DUPERREX

le 8 septembre 2025 à Saint Parres aux Tertres

### ■ Pierre, Charles, Adrien GOUBAULT

le 13 septembre 2025 à Troyes

### ■ Robert, Paul LAUNAY

le 20 septembre 2025 à Saint Parres aux Tertres

### ■ Michel, André THOMAS

le 7 octobre 2025 à Troyes

### ■ Guy, Albert, Daniel GIRAUD

le 26 octobre 2025 à Saint Parres aux Tertres

### ■ Michel, Emile BEAREL

le 6 novembre 2025 à Saint André les Vergers

### ■ Rolande, Gisèle, Henriette DENIZOT née ROGER

le 15 novembre à Saint Parres aux Tertres

Acteur d'infrastructures  
sobres et durables



# Le mot de la CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE



Madame, Monsieur,

Le lundi 13 octobre 2025, le conseil départemental de l'Aube a élu à sa tête Philippe DALLEMAGNE, conseiller départemental du canton de Bar-sur-Aube et vice-président sortant en charge des finances. Dans son discours d'investiture, celui-ci a mis l'accent sur quatre orientations : la solidarité, l'éducation et la jeunesse, l'aménagement du territoire et l'attractivité, dans un souci de développement durable. **Tous nos souhaits de réussite** à notre nouveau président, Philippe DALLEMAGNE, et **nos remerciements** les plus chaleureux à Philippe PICHERY pour l'engagement, la rigueur et la bienfaisance dont il a fait preuve tout au long de son mandat.

Le Département a le souci constant de conjuguer proximité, innovation et solidarité, dans le respect permanent des équilibres entre territoires urbains et territoires ruraux. Anciennement conseil général, créé en 1790, le Département - ou conseil départemental - incarne la proximité de l'action publique et le lien entre l'État et les

citoyens. Véritable pilier de la décentralisation, il assure la stabilité en garantissant la cohésion et l'équilibre des territoires, **en ces temps de défaillance de la représentation nationale**, trop souvent incapable de construire des consensus sur des questions vitales pour la Nation. Dans ce contexte national, marqué par les turbulences parlementaires et la perte de repères institutionnels, je tiens à réaffirmer mon attachement profond à la stabilité et ma confiance dans le terrain.

En cette fin d'année, je vous souhaite un joyeux Noël et une année 2026 pleine de santé, de réussite et de sérénité. L'année écoulée a été marquée par des défis importants pour l'Aube, mais aussi par de nombreux projets portés avec détermination et esprit collectif. Ensemble, nous démontrons la force de notre engagement local et la vitalité de notre territoire.

Bien respectueusement,  
**Catherine BRÉGEAUT**  
Conseillère départementale

# Adresse et HORAIRES

## HÔTEL DE VILLE :

### Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres  
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

### Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. : **03 25 72 12 30**

[www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr)

## CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- Horaires d'hiver

(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) :

Portillon automatique, de 8h à 17h30

## > BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h30

- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30

- **Vendredi** : 14h - 18h30

- **Samedi** : 10h - 12h30

- Tél. : **03 25 80 49 02**

- [facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/](http://facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/)

# RENSEIGNEMENTS

## Numéros de téléphones utiles

### Groupe scolaire Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**

- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**

- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**

- Police municipale : **06 75 21 42 06**

## > LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution  
Ouverts toute l'année

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30

- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : **16, rue Louis Morin à Troyes**

Tél. : **03 25 71 04 04**

# PASSAGE

## DE LA BALAYEUSE

### Pour l'année 2025 :

- Mardi 16 et mercredi 17 décembre

### Pour l'année 2026 :

- Les dates de passages ne sont pas encore connues



# Action médico-sociale DE LA DIDAMS

## DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

**N**otre commune dépend du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70), circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

### ■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

**L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS** se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

### ■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

- Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

## L'ASSOCIATION

## JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.
- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

## > POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**
- Mail : [pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr](mailto:pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr)



# CALENDRIER 2026

## COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Parres-aux-Tertres

N'OUBLIEZ PAS  
DE SORTIR VOS DÉCHETS  
LA VEILLE AU SOIR  
DU JOUR DE COLLECTE

DECEMBRE	
lun 01	
mar 02	
mer 03	█
jeu 04	█
ven 05	
sam 06	
dim 07	
lun 08	█
mar 09	
mer 10	█
jeu 11	
ven 12	
sam 13	
dim 14	
lun 15	
mar 16	█
mer 17	█
jeu 18	█
ven 19	
sam 20	
dim 21	
lun 22	
mar 23	
mer 24	█
jeu 25	
ven 26	
sam 27	
dim 28	
lun 29	
mar 30	█
mer 31	█

JANVIER	
jeu 01	█
ven 02	█
sam 03	
dim 04	
lun 05	
mar 06	█
mer 07	█
jeu 08	
ven 09	
sam 10	
dim 11	█
lun 12	█
mar 13	
mer 14	█
jeu 15	█
ven 16	
sam 17	
dim 18	
lun 19	
mar 20	
mer 21	█
jeu 22	
ven 23	
sam 24	
dim 25	
lun 26	
mar 27	
mer 28	█
jeu 29	█
ven 30	
sam 31	

FEVRIER	
dim 01	
lun 02	
mar 03	
mer 04	█
jeu 05	
ven 06	
sam 07	
dim 08	
lun 09	
mar 10	█
mer 11	█
jeu 12	█
ven 13	
sam 14	
dim 15	
lun 16	
mar 17	█
mer 18	█
jeu 19	
ven 20	
sam 21	
dim 22	
lun 23	
mar 24	█
mer 25	█
jeu 26	█
ven 27	
sam 28	

MARS	
dim 01	
lun 02	
mar 03	
mer 04	█
jeu 05	
ven 06	
sam 07	
dim 08	
lun 09	█
mar 10	█
mer 11	█
jeu 12	█
ven 13	
sam 14	
dim 15	
lun 16	
mar 17	
mer 18	█
jeu 19	
ven 20	
sam 21	
dim 22	
lun 23	
mar 24	█
mer 25	█
jeu 26	█
ven 27	
sam 28	
dim 29	
lun 30	█
mar 31	

AVRIL	
mer 01	█
jeu 02	
ven 03	
sam 04	
dim 05	
lun 06	█
mar 07	
mer 08	█
jeu 09	█
ven 10	
sam 11	
dim 12	
lun 13	█
mar 14	
mer 15	█
jeu 16	
ven 17	
sam 18	
dim 19	
lun 20	█
mar 21	
mer 22	█
jeu 23	█
ven 24	
sam 25	
dim 26	
lun 27	█
mar 28	
mer 29	█
jeu 30	

Ordures ménagères  
Voies difficiles

Ordures ménagères  
Tri

Déchets verts  
Jours de collecte reportés  
Sémaines impaires



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - [collectedechets@troyes-cm.fr](mailto:collectedechets@troyes-cm.fr)

[troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr)

CUIR  
CENTER

# NOUVELLE collection tissu

AUTOMNE I HIVER 2025



Photo : Xavier Beugnon - Photo non contractuelle. Impression ACTIMA Lavelot 3 - RCS B40 009 981 - BTICIN PARIS 1301984415.

## IRIS – CANAPÉ D'ANGLE

\*L. 324 x H. 85 x P. 181/205 cm. Tissu SUNGLOW (100 % polyester), 13 coloris. Structure sapin massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane, densité 38S + 29 kg/m<sup>3</sup>. Dossiers 50 % fibre polyester et 50 % plumes. Suspensions sangles élastiques entrecroisées. Piétement hêtre couleur wengé. Coussin déco en option. **Prix de lancement TTC conseillé valable jusqu'au 31/12/2025 en France métropolitaine, hors Corse, hors livraison (tarifs en magasin).**

~~3675€~~  
**2590€\***  
dont 46€  
d'éco-part

DOUBLE PROFONDEUR

Aire des Moissons - ST PARRES AUX TERTRES à côté de **MAXILITERIE**  
LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS